

Magny-les-Hameaux, le 22 mai 2020

Monsieur Jean-Jacques BROT

Préfet des Yvelines
1 rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES cedex

Objet : Reprise des activités aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Monsieur le Préfet,

Des contraintes d'agenda vous obligèrent à reporter à une date ultérieure, la date de la CCE initialement prévue le 26 février 2020, qui elle-même n'a pu être reprogrammée du fait du confinement instauré suite à la pandémie du Covid 19.

La fin du confinement, et avec elle la reprise de l'activité aéronautique, ramène les riverains « douloureusement » à la réalité des nuisances sonores et à exprimer leur colère lorsqu'ils constatent le comportement irresponsable, voire délictueux, de nombreux usagers.

Cette reprise, à minima pour l'instant du trafic potentiel, s'accompagne en effet de son cortège « d'incivilités » (non respect des trajectoires, des altitudes, des régimes moteurs,...). Alors que, de l'avis de tous les riverains, ces deux mois de confinement ont été, sur le plan de leur environnement sonore, perçus et vécus comme un vrai bonheur.

Le droit de « chacun à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé », inscrit dans la constitution, était devenu une réalité.

En accord avec la parole présidentielle, pronostiquant que rien ne sera plus comme avant, l'Alliance Associative revient vers vous afin que cette prophétie se concrétise.

La CCE prévue le 26 février 2020 devait statuer sur l'expérimentation Calipso et le devenir de l'arrêté du 20 mars 2019 ; dans le courrier que nous vous avons adressé le 9 mars, nous vous demandions de reprendre sans tarder les discussions sur le réaménagement de l'expérimentation ; or nous apprenons que vous auriez unilatéralement décidé de proroger cet arrêté pour l'année 2020, sans tenir compte des avis contraires des associations de riverains et d'une majorité de maires exprimés au cours de la CCE du 22 janvier 2020.

Forts de l'expérience bénéfique sur le plan de l'environnement sonore de cette période de confinement, les riverains représentés par l'Alliance Associative ont pris conscience de l'importance des nuisances sonores auxquelles ils étaient exposés et demandent avec la plus grande détermination une évolution radicale et à court terme des activités de cet aérodrome, vers la suppression de toutes celles à l'origine de nuisances sonores caractérisées (hélicoptères, avions bruyants avec IP inférieur à 100,...)-ainsi que sa reconversion, dans l'esprit de la loi « de transition écologique pour la croissance verte » vers des activités non bruyantes et non polluantes (Start-up de R&D, aviation électrique, production /ferme solaire et stockage d'énergie,...), à l'instar des propositions faites par l'Alliance Associative en 2015 dans son projet Toussus-SolAir.

**Alliance Associative pour la Suppression des Nuisances Aériennes et
La Reconversion de l'Aérodrome de Toussus-le-Noble**

Aussi sollicitons nous la reprise rapide des négociations, qui, vous l'aurez compris, rien ne pouvant se dérouler comme avant, devront se construire sur de nouvelles bases.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très respectueuse considération.

Pour l'ALLIANCE,



Jacques de Givry



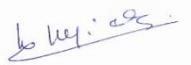
Valentin Guimard



Françoise Martin



Christian Mauduit



Martine Michel

Copies adressées à :

Madame la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire Elisabeth BORNE

Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile Patrick GANDIL

Monsieur le Directeur de l'aéroport de Paris-le Bourget Bruno MAZURKIEWICZ

Messieurs les Députés Jean-Noël BARROT et Cédric VILLANI

Monsieur le Président du PNRHVC Yves VANDEVALLE,

Mesdames et Messieurs les Maires de Châteaufort, Chevreuse, Jouy en Josas, Gif sur Yvette, Les Loges en Josas, Magny-les-Hameaux, Saint Rémy lès Chevreuse, Toussus-le-Noble, Villiers-le-Bâcle

Monsieur le Président de l'Union des Aéroclubs de Toussus Yves GASCUEL